

4^e trimestre 2011

Une forte hausse du chômage régional

Le marché du travail subit les effets d'un climat conjoncturel défavorable. En moyenne sur le quatrième trimestre 2011, le taux de chômage picard est en forte augmentation (+0,6 point). Il s'élève à 11,3 % de la population active, retrouvant le niveau du début 2010. En France métropolitaine, le taux de chômage s'établit à 9,4 %, soit 2,7 millions de personnes. Il est en hausse de 0,1 point par rapport au troisième trimestre 2011.

Benoît RIEM

La **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire. Le zonage ainsi renouvelé se substitue au 1^{er} juillet 2011 à l'ancien zonage de 1994. Le but de ce découpage est de déterminer un zonage d'études pertinent pour l'analyse des marchés locaux du travail. La zone d'emploi est ainsi le plus petit territoire de calcul des taux de chômage localisés et des estimations d'emploi salarié de l'Insee. C'est aussi un territoire propice à la mise en œuvre des politiques de l'emploi initiées par les pouvoirs publics et les acteurs locaux.

Les **déplacements domicile-travail** communaux constituent la variable unique pour la détermination des zones d'emploi (données du recensement de 2006). Leur délimitation s'appuie en effet sur le principe suivant : le nombre d'actifs résidant au sein d'une zone et y travaillant doit être le plus élevé possible. En d'autres termes, le taux d'actifs stables de chaque zone d'emploi doit être optimisé, dans le respect d'un certain nombre de contraintes liées notamment à la taille des territoires (minimale et maximale) et à leur géographie (pas de découpage infra-communal, contiguïté des communes, etc.).

Ce travail de découpage territorial, a été piloté par le ministère du Travail, de l'emploi et de la santé avec l'appui technique de l'Insee et de la Datar.

Début 2011, le contour de **322 zones d'emploi françaises** (364 auparavant), DOM (dont Mayotte) compris, a été définitivement validé. Les nouvelles zones d'emploi ne tiennent plus compte des limites départementales et régionales. De plus la périurbanisation autour des grandes villes contribue à augmenter la surface de ces nouvelles zones.

La **Picardie** est découpée en **13 zones d'emploi** (14 auparavant). Deux zones interrégionales sont désormais observées : la Vallée de la Bresle-Vimeu qui se répartit entre la Picardie et la Haute-Normandie et la zone de Roissy-Sud Picardie entre la Picardie et l'Île-de-France. Un élément marquant est l'étiement de deux zones : celle d'Amiens et celle de Roissy-Sud Picardie (fortement attirée par le bassin parisien). Cette polarisation se fait aux dépens des autres zones de la région. Ces dernières voient en effet leur surface se réduire. La disparition des zones du Santerre-Somme et du Santerre-Oise illustre bien ce phénomène.

Le dernier trimestre 2011

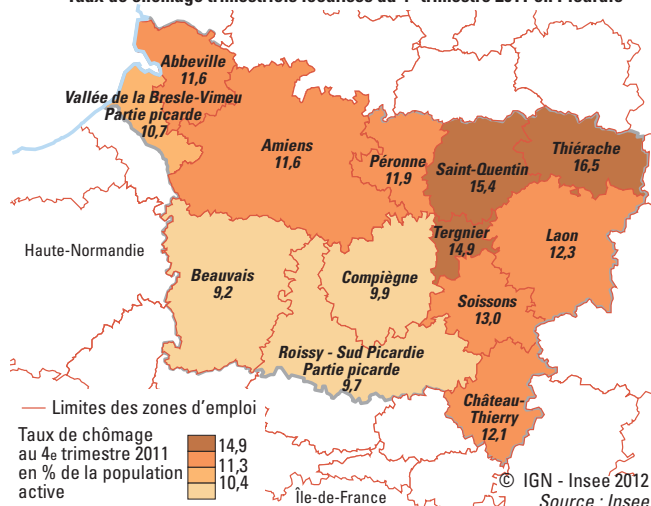
s'inscrit en rupture par rapport aux trois autres trimestres de l'année. Toutes les régions métropolitaines affichent une augmentation du taux de chômage, sauf la région Auvergne (-0,1 point) et la région Basse-Normandie (taux stable). La progression est très marquée dans deux régions, la Picardie qui subit l'évolution la plus importante (+0,6 point) et la Champagne-Ardenne (+0,5 point). Sur une période d'un an, le chômage est en hausse de +0,3 point en Picardie et de +0,1 point en France métropolitaine.

Le taux de chômage augmente fortement dans les trois départements picards. Les évolutions sont de +0,5 point dans l'Oise, +0,6 point dans la Somme et +0,7 point dans l'Aisne.

► Un taux record dans l'Aisne

Le taux de chômage axonais progresse fortement au cours du 4^e trimestre avec +0,7 point. Il atteint 13,8 % de la population active. Parmi les départements métropolitains, l'Aisne est le plus touché par le chômage, ex-æquo avec l'Hérault. Par rapport au quatrième trimestre de l'année 2010, il augmente considérablement : +0,6 point.

Les zones de Château-Thierry et de Tergnier subissent les hausses les plus conséquentes de la région : +1,1 point,

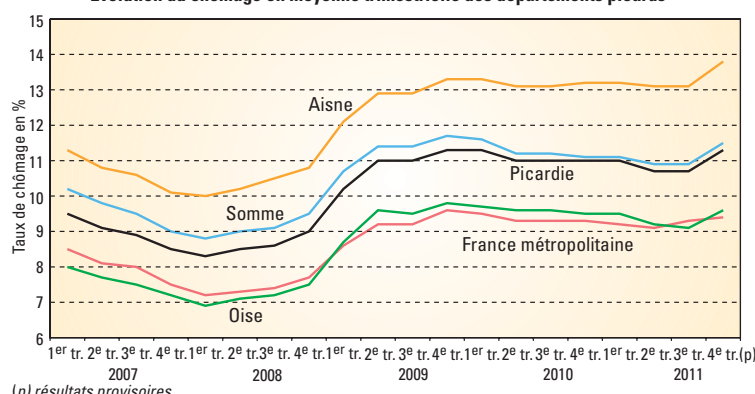
Taux de chômage trimestriels localisés du 4^e trimestre 2011 en Picardie

Taux de chômage trimestriels localisés par zone d'emploi

Unité : %

	2009		2010				2011				Évolution	
	4 ^e tr	1 ^{er} tr.	2 ^e tr.	3 ^e tr.	4 ^e tr	1 ^{er} tr.	2 ^e tr.	3 ^e tr.	4 ^e tr. (p)	Trimestrielle	Annuelle	
Château-Thierry	11,4	11,4	11,2	11,1	11,3	11,1	10,9	11,0	12,1	1,1	0,8	
Tergnier	14,4	14,4	14,0	14,0	14,1	14,2	13,8	13,8	14,9	1,1	0,8	
Thiérache	16,2	16,2	16,1	16,1	16,2	16,4	16,2	15,7	16,5	0,8	0,3	
Laon	11,7	11,8	11,7	11,6	11,6	11,7	11,6	11,6	12,3	0,7	0,7	
Soissons	12,8	12,6	12,2	12,2	12,4	12,3	12,3	12,4	13,0	0,6	0,6	
Saint-Quentin	15,1	15,1	14,8	14,9	14,9	15,0	15,0	14,7	15,4	0,7	0,5	
Aisne	13,3	13,3	13,1	13,1	13,2	13,2	13,1	13,1	13,8	0,7	0,6	
Compiègne	9,8	9,8	9,6	9,5	9,6	9,6	9,4	9,5	9,9	0,4	0,3	
Beauvais	9,8	9,9	9,6	9,6	9,3	9,2	8,8	8,7	9,2	0,5	-0,1	
Roissy-Sud Picardie	10,3	10,2	10,1	10,2	10,2	10,2	10,1	10,2	10,4	0,2	0,2	
<i>Roissy-Sud Picardie (partie picarde)</i>	9,7	9,7	9,6	9,7	9,7	9,7	9,4	9,4	9,7	0,3	0,0	
Oise	9,8	9,7	9,6	9,6	9,5	9,5	9,2	9,1	9,6	0,5	0,1	
Vallée de la Bresle-Vimeu	11,4	10,9	10,2	10,1	9,9	9,9	9,6	9,8	10,5	0,7	0,6	
<i>Vallée de la Bresle-Vimeu (partie picarde)</i>	11,5	11,1	10,3	10,3	10,0	10,1	9,8	9,9	10,7	0,8	0,7	
Abbeville	11,5	11,4	11,0	11,2	11,2	11,3	10,7	10,9	11,6	0,7	0,4	
Amiens	11,8	11,6	11,3	11,3	11,2	11,3	11,1	11,0	11,6	0,6	0,4	
Péronne	12,2	12,0	11,2	11,1	11,1	11,2	10,7	11,2	11,9	0,7	0,8	
Somme	11,7	11,6	11,2	11,2	11,1	11,1	10,9	10,9	11,5	0,6	0,4	
Picardie	11,3	11,3	11,0	11,0	11,0	11,0	10,7	10,7	11,3	0,6	0,3	
<i>France métropolitaine</i>	9,6	9,5	9,3	9,3	9,3	9,2	9,1	9,3	9,4	0,1	0,1	

Évolution du chômage en moyenne trimestrielle des départements picards



(p) résultats provisoires Sources : Insee, taux de chômage localisés (régional et infra régional), taux de chômage BIT (national)

avec des taux de 12,1 % et 14,9 %. Le taux de chômage en Thiérache atteint 16,5 %, soit une élévation de +0,8 point. Dans les zones de Laon et de Saint-Quentin, les taux de chômage progressent aussi : +0,7 point, avec respectivement 12,3 % et 15,4 %.

► Dans l'Oise, un taux supérieur à la métropole

Dans l'Oise, le chômage est de 9,6 %, soit une hausse importante de +0,5 point. Son taux dépasse celui de la France métropolitaine. Comparé au quatrième trimestre 2010, le chômage augmente légèrement : +0,1 point.

Dans les zones de Compiègne et de Roissy-Sud Picardie (partie picarde), les taux de chômage augmentent respectivement de +0,4 point et de +0,3 point. Parmi toutes les zones d'emploi picardes, seule celle de Beauvais (9,2 %) affiche un taux de chômage inférieur au taux métropolitain.

► Une forte augmentation dans la Somme

Dans la Somme, le taux de chômage atteint 11,5 %. Il est en forte progression : +0,6 point. Sur un an, le chômage croît de +0,4 point.

La zone de la vallée de la Bresle-Vimeu (partie picarde) subit la plus forte croissance du département : +0,8 point (10,7 %). Les hausses sont identiques dans les zones d'Abbeville et de Péronne : +0,7 point (respectivement 11,6 % et 11,9 %). Dans la zone d'Amiens, le chômage est de 11,6 %, soit une progression de +0,6 point. ■

Taux de chômage localisés

L'Insee publie au niveau national des taux de chômage en moyenne trimestrielle, estimés à partir de l'enquête emploi et respectant la définition du Bureau International du Travail. Pour le niveau régional, le nombre de chômeurs est estimé en ventilant le résultat de l'Enquête Emploi selon une clef de répartition issue des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM). L'utilisation du terme « chômage au sens du BIT » est inappropriée pour les séries par région, département et zone d'emploi, qui s'intitulent « taux de chômage localisés ».

Demandes d'emploi en fin de mois (Directe/Pôle Emploi)

Suite aux recommandations du CNIS, de nouvelles catégories de demandeurs d'emploi sont entrées en vigueur en 2009. Les demandeurs d'emploi sont classés par catégories, (A, B, C, D, E). La catégorie A concerne les demandeurs d'emploi sans emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (anciennement catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite).

Pour en savoir plus

www.insee.fr onglet : Définitions et méthodes
Sources et méthodes "Taux de chômage localisés"